

ZONE DE POLICE DE CHARLEROI



INSPECTEUR... ET AVEUGLE!

L'inspecteur Stacy Vermeiren fait figure de précurseur au sein de la zone de police de Charleroi. Après un long combat, il est en effet parvenu à conserver son statut d'opérationnel malgré sa cécité. Il a développé de nouvelles compétences et son travail a été redéfini et adapté à son handicap.

CHARLEROI – En décembre 2005, Stacy Vermeiren tente de mettre fin à ses jours pour des raisons personnelles. Il survit mais perd la vue et l'odorat. Après une période de convalescence, il décide de reprendre le travail. Rejoindre le service intervention auquel il appartenait avant l'événement, semble peu probable. Pour certains, la possibilité que l'inspecteur réintègre le cadre opérationnel n'est pas vraiment réaliste. Cependant, il n'en démord pas et regagne finalement les

rangs de la police locale en décembre 2008, après avoir été jugé apte au service par la Commission d'aptitude du personnel des services de police. Il travaille désormais pour le service enquête et recherche de la zone auquel il fournit un appui à divers égards. Après avoir pris ses marques dans ses nouvelles fonctions, il se voit confier de plus en plus de tâches : "J'effectue principalement des écoutes téléphoniques, des retranscriptions d'auditions filmées, je rédige des procès-verbaux et réponds aux apostilles", explique-t-il. Grâce à du matériel informatique adapté, il peut travailler de manière autonome. Son ordinateur est en effet équipé d'un logiciel de synthèse vocale qui traduit oralement ce qui est écrit. Enfin, son clavier, dont les touches ou combinaisons de touches correspondent à un raccourci, est également muni d'une barrette braille qui lui permet de lire ses documents et vérifier l'orthographe des mots, ce qui

.....
Texte Gwendoline Hendrick
Photos Petra De Weser
.....



n'est pas possible avec la seule synthèse vocale. "J'avais déjà travaillé dans le passé avec les programmes et applications informatiques que j'utilise actuellement, ce qui m'a aidé", affirme Stacy Vermeiren.

Réapprendre le quotidien

La cécité de Stacy a impliqué une série d'adaptations et de nouveaux apprentissages. "L'asbl 'Amis des aveugles' m'a aidé en m'apprenant à me débrouiller. J'y ai également étudié l'alphabet braille", se souvient l'inspecteur. Il s'est ensuite formé durant deux ans à Bruxelles. Il

y a suivi des cours de communication, d'informatique, de braille ou encore de techniques d'accueil. Petit à petit, il a développé son ouïe et une sensibilité particulière comme le sens des masses qui l'entourent. "J'ai également dû améliorer mon sens de la communication, je suis davantage obligé d'aller vers les gens. Par contre, je constate qu'avec le chien, les gens osent plus m'aborder". Elsa, sa chienne, a été dressée durant de nombreux mois par l'asbl 'Amis des aveugles' et, depuis août 2007, elle le suit dans tous ses déplacements y compris au sein de l'Hôtel de police. "Elsa fonctionne avec des mots-clés. Elle mémorise les itinéraires et m'évite les obstacles. Me déplacer sans elle me prendrait beaucoup plus de temps". Stacy Vermeiren a également pu bénéficier du soutien de plusieurs de ses collègues. Le commissaire Jean-Luc Mertens, chef du service 'pool homicide', l'a, en particulier, aidé dans les démarches administratives auprès de l'AWIPH, l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes

handicapées, qui finance l'achat du matériel informatique de l'inspecteur. Par ailleurs, trois séances de sensibilisation destinées à ses collègues ont également été organisées par la Ligue Braille. Via des simulations et des jeux de rôle les privant de la vue, ces derniers ont pu se rendre compte des difficultés auxquelles un non-voyant peut se heurter. L'inspecteur a déjà parcouru un long chemin mais ne compte toutefois pas en rester là. A moyen terme, il devrait acquérir un bloc-notes (une sorte d'ordinateur portable) qui lui permettra de travailler partout et de pou-

voir accompagner les enquêteurs sur le terrain. Enfin, il devrait également recevoir un scanner, couplé à un programme informatique, grâce auquel il pourra lire tous les documents dactylographiés ne figurant pas dans son ordinateur. Du côté personnel, il nourrit plusieurs projets et défis comme celui de participer, pour la seconde fois, aux 20 km de Bruxelles. Pratiquer une activité physique a un effet salutaire: "Le sport m'a beaucoup aidé dans cette épreuve et je fais désormais partie d'une association sportive destinée aux malvoyants et aveugles". ■

DES 'CALOGS' POUR LES CHAMBRES D'ÉCOUTE

En 2007, six personnes 'handicapées visuelles' ont été engagées au sein de la police fédérale afin, notamment, de procéder à des écoutes téléphoniques. Deux aveugles et quatre malvoyants ont ainsi rejoint les polices judiciaires fédérales (PJF) d'Anvers, de Bruxelles et de Liège. La police belge s'est en effet inspirée d'une expérience similaire menée, depuis 2000, aux Pays-Bas. L'objectif est de valoriser et de mettre à profit les capacités auditives particulières que certains malvoyants ou aveugles peuvent développer. Au total, 55 personnes ont envoyé leur candidature et six d'entre elles ont été sélectionnées. Elles ont suivi une formation théorique et pratique d'un mois avant de prendre réellement leurs fonctions en juin 2007. Ces personnes appartiennent au cadre administratif et logistique (CALog) de la police fédérale mais se sont vues attribuer la qualité d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur du Roi (OPJ/APR) afin de pouvoir effectuer leurs missions au sein des chambres d'écoute. La loi sur la police intégrée (LPI) a d'ailleurs été modifiée en ce sens, permettant ainsi aux personnes appelées à effectuer des écoutes, à consigner le contenu de celles-ci dans des procès-verbaux et à accomplir seules les missions qui leur sont confiées.